

MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION  
DE LA  
SURETÉ GÉNÉRALE

Paris, le 10 SEP 1918 191

Availles le 22 septembre 1918 66



Monsieur Le Préfet

Je vous venons solliciter de  
votre haute bienveillance de vouloir  
bien nous accorder Deux Passeports  
pour nous rendre en Suisse voir  
notre fils et frère. le Lieutenant  
Cossoul Guillaume Guillonier de  
Guerre depuis le 23 Août 1914, tué  
en Suisse le 2 Août 1918. à Wengen  
Oberland. Bernois A et qui désire voir sa  
famille. En espérant satisfaction de votre  
part. Recevez Monsieur le Préfet mes plus  
humbles respects.

J. Cossoul Me. Cossoul

En sans opposition - L'assuré, au point de vue  
national de M. Cossoul Marie et de son fils M.  
Cossoul Jean, domiciliés à Availles sur l'écrou sup. re  
n'a jamais donné lieu à remarque favorable  
Availles le 25 septembre 1918

Commission de Police

report

MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION  
DE LA  
SURETÉ GÉNÉRALE

Paris, le 10 SEP 1918 191

SERVICE CENTRAL DES  
PASSEPORTS

N. 250/ 16131

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Prière de mentionner dans la  
réponse les indications ci-dessus.

à Monsieur le Préfet de Cantal

M<sup>me</sup> Cossoul, Maria et son fils Cossoul Jean  
S. p. - employé de banque  
mère et frère  
St. Simoy - Aurillac

17 août 1918

Cossoul, Guillaume  
Lieutenant au 105<sup>e</sup> d'Infanterie  
Wengen - Hôtel Alpenrose

la demande de passeport

Jean,

(te à Interné)

Carte Bulletin de santé daté du  
10 août et signé du médecin traitant

Ministre de l'Intérieur,  
Directeur de la Sûreté Générale

oui

Fait à Aurillac, le 17 août 1918

MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION  
DE LA  
SURETÉ GÉNÉRALE

Paris, le 10 SEP 1918 191

SERVICE CENTRAL DES  
PASSEPORTS

N. 250/ 16131

Prière de mentionner dans la  
réponse les indications ci-dessus.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

à Monsieur le Préfet de Cantal

Réponse à votre communication du 17 août 1918

AVIS FAVORABLE est donné à la demande de passeport  
de Mme COSSOUL Maria et de son fils Jean,

demeurant à St Simon Aurillac,

qui désire se rendre en Suisse (Visite à Interné)

Pour le Ministre de l'Intérieur,  
Le Directeur de la Sûreté Générale

*Mahy*

*Recu le 13  
Avis au Maire de St Simon le même jour*